

AVIS PUBLIC

Rôle de perception 2014 des taxes foncières générales, spéciales et des compensations pour services municipaux

Avis public est par les présentes donné, que le rôle général de perception des taxes foncières générales, spéciales et des compensations pour services municipaux pour 2014 a été complété et déposé au bureau de la soussignée, le 28 janvier 2014, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

De plus, avis est donné par les présentes que la Ville de New Richmond va procéder à l'envoi des comptes de taxes, dans le délai prévu par la Loi.

Donné à New Richmond
Ce 28^e jour de janvier 2014

Line Cormier
Directrice des Finances